Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

COMMUNE DE GEID: 057-215702564-20250429-DELIB_092025B-DE

MOSELLE
Arrondissement de

République Française

Département de la

Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Nombre de Conseillers

<u>élus</u>: 15

Conseillers en fonction:

15

Conseillers présents: 15

Procuration: 0

Absents excusés: 0

Absents: 0

Date de la convocation

11/03/2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2025

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Membres présents :

TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC Cvrielle - DONVAL Denis –GAILLOT Emilie– POTIER Christophe- SCHURCH Christophe -MULLER Hervé – LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine -PIERRE Sébastien – CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE Marie-France

DELIBERATION 9/2025

APPROBATION FOND DE CONCOURS DE LA METROPOLE DE METZ pour le projet Rénovation Thermique Ecole

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'attribution des fonds de concours de l'Eurométropole de Metz a rendu un avis favorable pour un montant de 80 000€ concernant le projet de Rénovation Thermique de l'Ecole de Gravelotte.

Le 1er Adjoint présente au Conseil Municipal sur le nouveau plan de financement qui en découle.

Dépenses	Recettes									
ournisseur	Exercice	Libellé	Montant HT	TVA	Montant TTC	Tiers	Exercice	Libellé	Montant	
TRAVAUX	2025		511 622	20%	102324,4	Préfecture Moselle	2024	Fonds vert	261 038,00	ACQUIS
MAITRISE D'ŒUVRE	2025		76378	20%	15275,6	Région	2025	Climaxion	30 519	EN COURS
TOTAL			588 000		117599,6	Département	2024	Moselle ambition	80 000	ACQUIS
						Eurométropole Metz	2025	Fonds de concours Metz Métropole	80 000	ACQUIS
						FCTVA			133 816	EN COURS
						FOND PROPRES			120 226	
TOTAL 705 59									TOTAL 705 599	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et entérine la proposition de la commission d'attribution de fond de concours de l'Eurométropole de Metz octroyant une subvention de 80 000€ à la commune.

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 21 Mars 2025
Le Maire,
Michel TORLOTING